



ACIPA

BULLETIN D'INFORMATION AUX ADHÉRENTS
N° 31 – Janvier et février 2011

Notre-Dame-des-Landes • Blain • Bouvron • Casson • La Chapelle-sur-Erdre • La Chevallerais • Cordemais
Fay-de-Bretagne • Grandchamp-des-Fontaines • Héric • Malville • Nort-sur-Erdre • Petit-Mars • Saint-Étienne-
de-Montluc • Sautron • Savenay • Sucé-sur-Erdre • Le Temple-de-Bretagne • Treillières • Vigneux-de-Bretagne...

Internet : <http://acipa.free.fr>

E-mail : acipa.info@free.fr

Juteuses étrennes !

Quand on veut faire un coup fourré, il y a deux périodes privilégiées : pendant les étapes de montagne du Tour de France et pendant la trêve des confiseurs !

Les porteurs du projet n'ont pas dérogé à cette règle de base et ont fait cadeau à Vinci de gigantesques étrennes en lui offrant sur un plateau d'argent les concessions promises pour Nantes Atlantique et Saint-Nazaire et la réalisation de Notre-Dame-des-Landes. Vinci continue donc de tisser sa toile avec l'aide de l'État ! La difficulté que nous avons eue à obtenir le cahier des charges de l'appel d'offres démontre bien l'opacité qui entoure ce projet ! Nous n'accompagnerons en aucune façon sa mise en œuvre, n'en déplaise au directeur de Vinci Airports qui prend sans doute ses rêves pour des réalités, tout en minimisant de façon méprisante l'opposition.

En 2011 — que nous souhaitons belle à chacun(e) ! — nous souhaitons apporter à la lutte contre ce projet de plus en plus de visibilité sur le plan national et européen, en parallèle avec les différentes échéances électorales à venir (cantonales, sénatoriales et présidentielle en 2012). La journée spéciale « rassemblement politique », prévue le samedi 9 juillet, suivie du traditionnel pique nique le lendemain,

devrait être un moment fort pour les organisations, leurs militants et sympathisants.

Notre association est apolitique, mais la lutte contre ce projet, par contre, l'est totalement puisque c'est bien un projet d'État qui ne pourrait pas voir le jour sans la collusion locale entre le PS et l'UMP. Tous les arguments techniques de ses promoteurs ont fait la preuve de leur inconsistance. C'est bien dans un choix de société que nous nous inscrivons.

Dans les années à venir, nous poursuivrons nos actions dans le domaine juridique. Enfin, nous continuerons d'informer sans relâche la population par tous les moyens et nous resterons vigilants sur le terrain ! Notre association doit aussi et surtout pouvoir s'appuyer sur ses adhérents et avec votre motivation et votre détermination, la victoire est possible. Nous avons commencé à préparer les festivités traditionnelles de l'été 2011. Toute bonne volonté sera acceptée

pour en faire un succès. D'autres actions sont en gestation d'ici là et chacun pourra trouver un rôle à sa mesure.

L'ACIPA c'est vous, elle est forte et redoutée, aidez-nous à la rendre invincible et victorieuse !

Les co-présidents.



Samedi 26 février à 21 h, salle de La Papinière à Sucé-sur-Erdre
3^e FEST NOZ de la coordination
Avec TOURE LOUIS, HAMON-MARTIN, BROU-HAMON-QUIMBERT, PENNEC-LESOUËF



Photo A. Martin.

10^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

C'est avec une grande émotion qu'Anne-Marie Chabod a ouvert la 10^e assemblée générale de l'ACIPA, en novembre dernier, devant une salle comble : « *En tant que membre fondateur, je ne peux que me réjouir du chemin parcouru depuis la première réunion publique, le 5 décembre 2000. Nous attendions — je devrais dire nous espérions — 50 personnes et 300 personnes ont répondu présent pour mener avec nous ce combat que nous pressentions long et difficile. Ces 10 années de travail acharné ont montré que c'est bien le cas !* ».

Elle a rappelé :

- l'objet de l'association : s'opposer au projet d'aéroport, informer la population, faire prendre conscience des transformations induites par ce projet, réfléchir sur le transport aérien et l'aménagement du territoire, agir pour la sauvegarde de notre environnement ;
- et les moments forts qui n'auraient pas pu se réaliser sans la mobilisation et l'investissement de très nombreuses personnes : le débat public en 2003, la fresque humaine et l'enquête publique en 2006, le Grenelle de l'environnement en 2007, la grande manifestation du 1^{er} mars 2008 suite à la DUP, la résistance sur le terrain et la semaine de Résistance en 2009, la tracto-vélo en 2010, sans oublier les recours juridiques, les pique-niques annuels, les soirées musicales et astronomie, les randonnées découverte du bocage, etc. « *Nous pouvons être fiers du travail accompli et nous continuerons à nous battre jusqu'à ce que ce projet inqualifiable soit définitivement abandonné... Merci à tous !* » a-t-elle conclu.

Le conseil d'administration

Co-président-e-s :

Anne-Marie Chabod, Dominique Fresneau, Christian Grisollet.

Secrétaire : Agnès Belaud.

Trésorier : Gérard Cholet.

Secrétaire adjointe : Catherine Édé.

Trésorier adjoint : Claude Colas.

Administrateurs :

Ariel ALIAGA – Nantes.

Ludovic BLANDIN – Fay-de-Bretagne.

Julien DURAND – Notre-Dame-des-Landes,
porte-parole de l'ACIPA.

Frédéric GOIZET – Grandchamp des Fontaines.

Hervé MADOUAS – Nort-sur-Erdre.

Julien MAILLARD – Fay-de-Bretagne.

Alain MARTIN – Notre-Dame-des-Landes.

Bruno MIOT – Vigneux-de-Bretagne.

Gérard NOËL – Bouguenais.

Pierre ROZIER – Grandchamp-des-Fontaines.

ACTUALITÉ DU PROJET

Financement

Le 18.10.2010, la région des Pays-de-la-Loire, le conseil général de Loire-Atlantique et Nantes Métropole ont engagé les contribuables dans le financement de l'aéroport.

- Le conseil régional finance à hauteur de **40,4 millions d'euros**. Les groupes PS et PC ont voté pour (42 voix) ; les groupes Europe Écologie, Écologie Solidarité et Alliance Centriste ont voté contre (25 voix) ; les groupes UMP, MPF et Nouveau Centre ont voté pour, à l'exception des 7 élus vendéens qui n'ont pas pris part au vote.
- Le conseil général 44 participe pour **23,1 millions d'euros**. Sur les 59 élus du département, 49 ont voté pour, 7 contre et 3 se sont abstenus.
- Nantes Métropole s'engage pour **17,9 millions d'euros**. 91 voix pour, 18 voix contre, 2 abstentions et 1 élu qui n'a pas pris part au vote.

Quelques jours plus tard, c'est la région Bretagne qui vote une enveloppe de **28,9 millions d'euros**, alors que son président Jean-Yves Le Drian avait déclaré « *Faudra-t-il que je le répète 15 fois ? Il n'y aura pas d'argent de la Région* ». Le résultat du vote a été 47 pour, 34 contre (Bretagne Écologie, Les Verts Europe Écologie, l'UDB et le groupe Breizh Da Zont) et 2 abstentions.

Enfin, **2,9 millions d'euros** vont être apportés par la communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE) et **2,3 millions** par la communauté d'agglomération Cap Atlantique, ce qui porte la participation des collectivités à 115,5 millions d'euros, à laquelle il faut ajouter la part de l'État pour 125,5 millions d'euros, soit un total de **241 millions d'euros** de fonds publics !

Le reste, 310 millions d'euros, étant à la charge du concessionnaire privé Vinci. Des élus de la région, du conseil général, de Nantes Métropole, présents à l'assemblée générale ACIPA, ont souligné l'aveuglement sidérant des collectivités qui soutiennent des travaux publics faramineux au profit de grands groupes privés. Ils ont relevé le budget peu élevé du projet et mettent en garde contre une explosion des coûts au moment des travaux. Vinci sait construire moins cher. Mais qui va-t-il faire travailler ?

ZONE DE TURBULENCES

Un gendarme anti-aéroport ?

Lors du rassemblement du 27 novembre, un panneau triangulaire anti aéroport de l'association a été discrètement (mais pas assez !) dérobé par un gendarme en poste devant la mairie de Notre-Dame-des-Landes... Pris en flagrant délit, il a dû se résoudre à le restituer.

C'était pour mettre dans son jardin ?

Enquêtes publiques

Deux enquêtes publiques – aménagement foncier et parcellaire – se sont déroulées entre le 8 novembre et le 16 décembre 2010.

L'aménagement foncier rural est un ensemble de procédures tendant à redistribuer les parcelles en milieu rural de manière à faciliter leur exploitation et à mieux les adapter à leurs usages. La profession agricole n'est pas opposée à un aménagement foncier, mais pas question d'aéroport, ni d'un aménagement lié au projet. Des contributions ont été déposées pour demander que cet aménagement soit lié aux seuls besoins de l'agriculture et qu'aucune zone (emprise aéroportuaire et routière) ne soit exclue de l'aménagement.

L'enquête parcellaire avait pour but de répertorier les propriétaires dont les biens se situent dans les emprises aéroportuaires et routières.



Photo A.-M. Chabod.

Les associations et mouvements politiques ont appelé à des rassemblements devant la mairie de Notre-Dame-des-Landes à chaque permanence de la commission d'enquête.

Les 8, 17, 22 et 27 novembre ainsi que les 3, 10 et 16 décembre, des centaines de manifestants ont, par leur présence, fait-savoir leur opposition au projet.

Café, tisane, brioche, soupe ont réchauffé les corps et les cœurs. Guitare, accordéon, flûte, biniou, piano ont fait chanter et danser. Une transhumance de bovins normands a rappelé l'importance de l'activité agricole sur le secteur. Les noces des marionnettes PS (Jean-Marc Ayrault) et UMP (François Fillon) ont dénoncé la collusion de ces deux partis politiques pour le profit du groupe Vinci aux bénéfices considérables, alors que les collectivités territoriales se plaignent par ailleurs d'être financièrement étranglées par l'État.

Mais le déploiement disproportionné des forces de l'ordre, les interpellations et les gaz lacrymogènes ont fait rager et pleurer. **Comment un projet qu'on est obligé de faire passer par la force pourrait-il être bon ?**



Photo A.-M. Chabod.

Constitution de société. La société concessionnaire « Aéroports du Grand Ouest » est aujourd'hui constituée. Son président, Nicolas Notebaert, estime que « *le temps du débat et de l'enquête est révolu* ».

Signature. La convention de concession relative à la concession des aérodromes de Notre-Dame-des-Landes, Nantes-Atlantique et Saint-Nazaire Montoir, entre l'État et la société concessionnaire « Aéroports du Grand Ouest » a été signée le 23 décembre 2010.

Décret. Le décret n° 2010-1699 du 29 décembre 2010 approuvant la convention de concession et le cahier des charges est paru au JORF du 31 décembre 2010.

Communiqué de presse du 4 janvier 2010

Pour l'ACIPA, même s'il était entendu que la concession de gestion des aéroports de Nantes-Atlantique et de Saint-Nazaire arrivait à échéance le 31 décembre 2010 et que ces deux aéroports ne pouvaient se passer d'un gestionnaire, c'est une fois de plus en catimini, durant la trêve des confiseurs, que l'État a signé un contrat de concession-gestion avec Vinci, en ajoutant au paquet cadeau la construction-gestion d'un aéroport de plus, soi-disant « grenello-compatible » à Notre-Dame-des-Landes (périphérie nord de Nantes).

Pour l'ACIPA, le temps du débat n'est pas révolu : le débat de fond sur la pertinence du projet et les alternatives possibles a toujours été refusé. Elle continuera à lutter contre ce projet d'aéroport qui n'en est toujours qu'en phase d'études et de procédures administratives, et **n'accompagnera en aucune façon sa mise en œuvre.**

L'ACIPA constate qu'après s'être emparé des juteuses concessions autoroutières, Vinci tisse sa toile autour des aéroports français : Grenoble, Chambéry, Clermont-Ferrand, Quimper, Rennes, Dinard, Ancenis et maintenant Nantes et Saint-Nazaire, s'élevant ainsi vers une position de monopole.

L'ACIPA dénonce la collusion UMP et PS sur ce dossier, au profit d'une multinationale aux bénéfices considérables, alors que les collectivités territoriales se plaignent par ailleurs d'être financièrement étranglées par l'État. C'est bien un choix de société qui se joue ici.

L'ACIPA s'inquiète des dérives financières de ce type de concessions où les bénéfices sont toujours privatisés et les déficits nationalisés. Elle rappelle aussi le risque industriel pour l'usine Airbus de Bouguenais, qui ne peut se permettre de voir disparaître sa piste, gage de sa pérennité, ce qui d'une part est contraire au « transfert » de l'aéroport destiné à contourner le Grenelle, et d'autre part ne répond pas à la question du financement de l'infrastructure (par les collectivités ?).

L'ACIPA regrette que M^{me} Kosciusko-Morizet, ministre de l'Environnement, semble si mal informée du dossier pour accepter de rayer de la carte cette zone de bocage abritant une biodiversité exceptionnelle et va donc demander à la rencontrer rapidement pour lui exposer la réalité du projet et les alternatives réalistes qui ont été écartées sans études sérieuses.

Pour l'ACIPA le combat continue plus que jamais : elle s'attachera à mettre le projet d'aéroport au cœur des débats lors des prochaines échéances électorales : cantonales, sénatoriales, présidentielle et continuera le combat juridique et les oppositions sur le terrain.

UN AVIS BRETON

**Aéroport de Notre-Dame-des-Landes :
un projet pas aussi parfait qu'il en a l'air.**

Le constructeur et concessionnaire du futur projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, Vinci, vient de présenter son bébé, dont la naissance est programmée pour 2017 : les images virtuelles d'un projet pharaonique qui n'a pas de sens ! En effet, un aéroport, plus vrai que nature, nous est présenté dans un décor bucolique boisé. Un avion se pose, la piste apparaissant comme par enchantement à travers les champs, on survole de vastes parkings... Démonstration de l'ampleur de ce projet qui va détruire plus de 1 000 hectares de surfaces agricoles, pour seulement 2 pistes d'atterrissage ! Pour rappel, l'actuel aéroport Nantes Atlantique ou encore l'aéroport international de Genève occupent une surface de 340 hectares...

L'animation virtuelle nous fait ensuite voyager au dessus d'une gare tram-train, puis au sein du nouvel aéroport... On en ressort pour s'imaginer la ligne de TGV prévue pour... 2025. Tout ceci est effectivement bien virtuel puisqu'aucun financement sur les infrastructures routières et ferroviaires n'a encore été envisagé ! Le décalage entre la mise en service de l'aéroport et son accessibilité par le public est d'autant plus évident avec ces images...

Et enfin, cerise sur le gâteau, on nous montre l'aéroport en 2065 : le doublement du parc routier mange encore un peu plus les terres agricoles... Car oui, Vinci a tout prévu pour les 55 ans que dure sa concession... Sauf l'arrivée de ses clients et l'opposition de la population locale. Car les débats ne sont pas terminés, contrairement à ce qu'affirment les responsables de Vinci...

Dominique RAMARD

président du groupe Bretagne Écologie au conseil régional de Bretagne

ÉTÉ 2011

Une commission a été mise en place par la coordination pour créer un événement d'ampleur nationale les 9 et 10 juillet 2011. Au programme :

- ouverture du site, accueil camping, dès le vendredi 8, animations en soirée ;
- samedi 9 juillet, débats, concert ;
- dimanche 10 juillet, pique-nique habituel, stands d'information, animations musicales...

Des contacts ont été pris avec des groupes engagés, un budget est établi, le projet avance bien, et nous ferons appel à des bénévoles dans les mois à venir.

COURRIERS

AU PREMIER MINISTRE

L'association Protection et Défense Lann-Bihoué * a attiré l'attention du Premier Ministre « *sur le projet pharaonique de l'aéroport de Notre Dame des Landes en Loire-Atlantique qui est l'exemple parfait de ce qu'il ne faut pas faire par ces « temps de vaches maigres».* Cette réalisation, si elle allait à son terme, représenterait une gabegie sur le plan économique portée par des élus régionaux sur des perspectives de développement datant de 1967. »

ZONE DE TURBULENCES

Vinci à Ancenis

L'aéroport d'Ancenis a déjà beaucoup coûté aux contribuables de la COMPA (Communauté de communes de la région d'Ancenis) : 270 000 euros par an depuis plusieurs années.

Mais, ça n'est pas fini... Pour le gérer, les élus de la COMPA avaient le choix entre Lavalin et Vinci : ils ont choisi Vinci qui gèrera l'aéroport pour 7 ans, à partir d'avril, non sans demander à la communauté de communes un financement de 1,2 million d'euros !

L'association fait remarquer « *que l'aéroport de Nantes-Atlantique est loin d'avoir optimisé son potentiel, que des aménagements pourraient être apportés avec la mise en place des procédures d'atterrissages moins bruyants sur une nouvelle piste est-ouest* ». Elle se pose la question « *de l'arrivée prochaine du TGV en régions Bretagne et Pays-de-la-Loire qui va très certainement prendre des parts de marché à l'aérien au départ de Nantes en direction de Paris, et les estimations de l'ordre de 30 % de mouvements en moins, viendront confirmer que Notre-Dame-Des-Landes restera un aéroport régional dans une structure démesurée, bâtie pour un projet utopique.* »

Elle ajoute « *Les études démagogiques faites par les concepteurs de ce projet laissent apparaître la création de 3 500 emplois, alors que probablement ce ne seront que 650 emplois directs et 1 000 induits qui seront transférés. Les acteurs porteront aussi la responsabilité d'un énorme gâchis par les disparitions des aéroports de proximité que sont Rennes, Lorient, Quimper et Angers, sans oublier la cinquantaine d'exploitations agricoles rayées de la carte avec plusieurs centaines d'emplois et la destruction de terres agricoles sur 2 000 hectares* ». L'association interroge François Fillon « *Comment un dossier projeté en 1967 peut-il se retrouver dans le schéma national des infrastructures de transport supposé traduire l'esprit du récent Grenelle, car l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ne servira en aucun cas au développement de la Bretagne, ni même aux pays de Loire dont vous êtes si proche, et ne fera pas du développement durable une réalité.* »

Protection et Défense Lann-Bihoué est persuadée « *qu'il est encore temps d'arrêter, car c'est un projet qui ne fait plus l'unanimité, ni parmi les riverains ni parmi les populations bretonne et ligérienne, d'autant que le coût définitif de ces travaux sera révisé à la hausse à la fin de la construction, si tout ceci allait à son terme.* » et espère que toutes ces réflexions feront prendre au Premier ministre « *la seule décision qui s'impose par ces temps de disette* ».

* Protection et Défense Lann-Bihoué est agréée association de protection de l'environnement depuis le 15 juin 2009. Elle est basée à Larmor-Plage. Ses adhérents résident dans 11 communes de la région lorientaise. Son président est M. Jean-Paul Hénanff.

L'association a reçu une réponse du chef de cabinet du Premier ministre « *Monsieur François Fillon a pris note de votre démarche et des arguments qui la motivent. Il m'a chargé de rappeler ce dossier à M^{me} Nathalie Kosciusko-Morizet [...] en lui demandant de vous tenir directement informé de la suite qui lui sera réservée* ».

**Courrier de la coordination
à Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET,
nouvelle ministre de l'environnement :**

Madame la Ministre,

Nous avons l'honneur de solliciter votre déplacement sur les terres réservées au projet du nouvel aéroport dit de Notre-Dame-des-Landes, en Loire-Atlantique, pour y rencontrer la population, les exploitants agricoles en activité et les élu(e)s des collectivités locales concernées.

Nous renouvelons notre demande auprès de vous, Madame la Ministre, alors que M. Borloo, votre prédécesseur, n'avait pas souhaité honorer notre précédent courrier, à notre grand étonnement. Vous conviendrez que ce projet est de plus en plus controversé. La réalité sur le terrain mais aussi les autres enjeux que révèle ce projet d'aéroport méritent, à notre sens, que le gouvernement, en votre personne, puisse entendre simplement la voix des citoyens directement concernés mais aussi celle des représentants des populations hors zone.

Cette rencontre vous permettrait aussi de nous exposer quels éléments constitutifs du dossier ont pu emporter la décision, pour nous totalement incompréhensible, de poursuivre ce projet...

PRIX VERT ET TICKET ROUGE

NDL : paradoxe pour une « capitale verte »

Nantes a été élue « Capitale verte de l'Europe » pour 2013. Jean-Marc Ayrault a reçu le prix le 21 octobre 2010.

Un adhérent de l'ACIPA, scandalisé par l'attribution de ce trophée à Nantes « alors que cette ville va créer un aéroport dont la nécessité n'est pas démontrée avec comme conséquence de faire disparaître 2 000 hectares de prairies humides », a pris l'initiative d'écrire à la commission européenne, qui a répondu « le panel d'experts et le jury qui ont effectué le classement et le choix de Nantes en tant que Capitale 2013 n'ont pas été informés de cet élément important. » Pourtant, Jean-Marc Ayrault déclare dans *Le Nouvel Observateur* au sujet du projet d'aéroport « Le jury nous a interrogés là-dessus. On a montré que ça permettait de densifier des installations aéroportuaires éparpillées et de créer des emplois. On a dû être entendu ».

Sur tous ces points, l'ACIPA a réagi auprès du commissaire européen qui a remis le prix :

« Cette récompense est bel et bien entachée par la volonté d'imposer, par la force et le mensonge, un projet qui ne peut naturellement trouver de justification dans les contextes social, économique, financier et surtout environnemental actuels.

Même si, apparemment, la décision finale ne peut être modifiée, ce que nous déplorons, nous souhaiterions que la Commission européenne émette une réaction à la lumière de nos informations, entre autres adresser une recommandation à la ville de Nantes, inciter l'État français et ses collectivités territoriales à étudier de façon indépendante les alternatives possibles à ce projet (et elles sont nombreuses et bien moins néfastes) et aussi être de la plus grande vigilance sur les manquements à la législation européenne sur l'environnement qui ne manqueront pas de se produire lors de l'avancement de ce projet destructeur. »

La réponse à notre courrier est en cours de réalisation.

Tickets verts et tickets rouges au congrès de la FNAUT

Début novembre 2010, la Fédération Nationale des Usagers des Transports a tenu son 17^e congrès à Nancy.

Les congressistes ont attribué des prix, afin d'attirer l'attention sur des réalisations intéressantes (tickets verts) ou des décisions néfastes (tickets rouges) dans le secteur des transports.

Un ticket rouge a été attribué à Jean-Marc Ayrault, député-maire PS de Nantes, promoteur acharné de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, un investissement irrationnel, contraire au bon sens élémentaire, surdimensionné car basé sur des prévisions de trafic fantaisistes, gaspilleur d'espace périurbain précieux et d'argent public.

CANTONALES

Les candidats aux élections vont se déclarer et organiser des réunions afin de présenter leur programme.

L'ACIPA mettra le projet d'aéroport au cœur de ces débats. Mais, il appartient à chaque électrice, à chaque électeur, de faire savoir aux candidats que nous ne voulons pas de ce projet. Nous aurons besoin de volontaires pour distribuer des tracts pendant la campagne électorale.

Inscrivez-vous au 06 71 00 73 69.

CITOYEN, SOIS VIGILANT !

L'ACIPA soutient l'action et les administrateurs de l'ACIPA prennent leur part — et leur « tour de garde » — en tant que Citoyens Vigilants.

Objectifs

- Visibilité permanente de la résistance pour la population nantaise et les médias.
- Démonstration de ténacité et de non-violence dont doit bénéficier l'image globale de la résistance.
- Possibilité pour de nombreuses personnes de faire régulièrement, sans stress, un acte de résistance.
- Recueil de signatures pour la pétition.
- Information du public dans la rue.

Fonctionnement

Demandez le calendrier à Yves Riou au 02 40 57 64 33 ou citoyensvigilantsndlandes@orange.fr

ZONE DE TURBULENCES

Angers décollerait enfin ?

L'aéroport d'Angers-Loire voit le bout du tunnel avec le lancement de cinq lignes régulières vers Nice, Barcelone, Aoste-Mont Blanc, Munich et Gênes.

Il était temps. Inauguré en 1998, il a accueilli 986 passagers en 2009, alors qu'il dispose d'une capacité de traitement de 50 000 passagers !

Répondez rapidement après avoir choisi votre jour. Vous devez vérifier si vous êtes bien noté à la réception du prochain calendrier. Si vous êtes débutant, faites-le savoir à Yves, il pourra vous inscrire avec une personne confirmée.

Quelques jours avant votre vigie, vous recevez :

- un courriel avec le nom des personnes qui vigilent le même jour que vous ;
- et les consignes à respecter pour cette action.

Des assemblées générales ont lieu régulièrement pour faire le point sur cette action. Une nouvelle formule a été mise en place :

- Lundi et mardi : présence devant le conseil général avec des horaires inchangés :
8 à 13 heures et 13 à 18 heures
(soit pour ces 2 jours, 8 personnes).
- Mercredi : présence devant le PS44,
1 allée des Tanneurs, de 10 à 16 heures
(2 personnes).
- Jeudi : devant l'Hôtel de Ville de Nantes,
rue de Strasbourg, de 10 à 16 heures
(2 personnes).
- Vendredi : permanence de l'UMP,
place Dumoustier, de 10 à 16 heures
(2 personnes).
- Samedi : pont Morand, devant la statue
du Général de Gaulle, de 9 à 13 heures
(2 personnes).

L'A380 à NDL en 2017 ?!

Dans « Loire-Atlantique » le magazine du département de janvier 2011, on peut lire les espoirs de nos visionnaires du conseil général — démentis par Vinci lui-même ! — que l'A380 atterrisse à NDL dès son ouverture !

Selon nos amis pilotes :

- L'A380 peut se poser actuellement à Nantes, mais pas en décoller avec sa masse maximum autorisée (plein de carburant, ...) pourtant nécessaire à une exploitation rentable. Il ne le ferait pas mieux à Notre-Dame-des-Landes, puisque la longueur des pistes prévue dans le cahier des charges n'est pas meilleure !
- Les exploitants de l'A380 étant déjà hyper sélectifs sur ses destinations, nous faire croire qu'il viendra plus à Notre-Dame-des-Landes qu'à Lyon, Marseille ou Toulouse... en ligne régulière, relève une nouvelle fois de l'utopie ou pire, du mensonge.
- Il est évident que l'A380 viendrait se poser à Notre-Dame-des-Landes, dès que l'aéroport serait terminé, pour la gloire, comme il l'a déjà fait, le dimanche 29 août 2010, à Nantes Atlantique... mais rien de plus !



Rassemblement devant le conseil général,
le 18 octobre 2010, jour du vote des financements des collectivités locales.

Photo A.-M. Chabod.

Vinci déclare lui-même que les 9 millions de passagers initialement espérés en 2050 seront en retard jusqu'en 2065. Comme souvent, la carotte recule, mais le schmilblick avance toujours... Alors, Monsieur Mareschal, revoyez votre copie avant de partir !

COMITÉS DE SOUTIEN ET FÊTE DE LA NATURE EN MAI

Bravo à toutes les personnes qui se mobilisent en région pour dénoncer le projet d'aéroport et entreprendre des actions d'information autour d'eux !

Les comités de soutien essaient : Orvault, Loire Divatte, Vannes, Redon, Rennes...

Ils seront invités à venir découvrir le bocage landais lors d'une randonnée organisée le week-end de la Fête de la Nature, les 21-22 mai. Plus de détails à venir...

ACIP ACTIONS

Actions passées...

23.10 – stand au concert de soutien à la réunification de la Bretagne, maison de quartier de Doulon.

13.11 – Derval : stand d'information au Sound System.

19.11 – Belligné : réunion d'information.

26.11 – Orvault : réunion d'information.

03.12 – Saint-Nolff (56) : réunion d'information.

04.12 – Cancon (47) : participation à la journée « De Cancon à Cancùn », pour une transition écologique et sociale.

14.12 – Aigrefeuille : réunion d'information.

Novembre-décembre : nombreux rassemblements à Notre-Dame-des-Landes lors des enquêtes publiques.

14.01 – Rennes : réunion d'information.

20.01 – Châteaubriant : réunion d'information.

29.01 – Séné (56) : participation au forum social, débat autour du financement public des low-cost.

02.02 – Nantes : réunion d'information avec diaporama au pôle étudiant, rue de la Censive-du-Tertre.

... Et à venir

D'autres projets d'information sont en cours :

09.02 – Saint-Julien-de-Concelles : réunion d'information.

09.02 – Ambon (56) : soirée d'information avec diaporama organisée par le collectif 56.

16.02 – Questembert (56) : soirée d'information avec diaporama organisée par le collectif 56.

18.02 – Plescop (56) : soirée d'information avec diaporama organisée par le collectif 56.

26.02 – Sucé-sur-Erdre : 3^e fest-noz de soutien à la coordination, salle de La Papinière, à 21 heures.

22.05 – Notre-Dame-des-Landes : randonnée Fête de la nature et AG des comités de soutien à La Vache-Rit.